



Accueil du portail > Lycée et formation professionnelle > Lycée d'enseignement général et technologique > Cycle terminal de la voie générale

Organisation du cycle terminal de la voie générale au lycée

La série économique et sociale (ES)

Horaires par discipline pour la première et la terminale de la série ES (économique et sociale).

- ▶ [Horaires](#)
- ▶ [Textes réglementaires](#)

Horaires

Horaires des enseignements obligatoires

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	4h	4h
Langues vivantes 1 et 2 (horaire globalisé)	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30	0h30
Mathématiques	3h	4h
Sciences	1h30	-
Sciences économiques et sociales	5h	5h
Un enseignement de spécialité au choix :		
Mathématiques, ou Sciences sociales et politiques, ou Economie approfondie	-	1h30
Accompagnement personnalisé : soutien, approfondissement, aide à l'orientation	2h	2h
TPE	1h	-

Horaires des enseignements facultatifs

L'élève peut suivre 2 enseignements facultatifs au maximum parmi les suivants :

	Classe de	Classe
--	-----------	--------

Enseignements	première Horaire par élève	terminale Horaire par élève
Éducation physique et sportive	3h	3h
Arts au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h	3h
Langue vivante 3	3h	3h

En outre, l'élève peut suivre, en classes de première et terminale, un **atelier artistique** d'une durée de 72 h annuelles.

Horaire total

Horaire	Classe de première	Classe terminale
Horaire total de l'élève	27h30	27h
Enveloppe pour enseignement en groupes à effectif réduit	7h	6h

Textes réglementaires

 Arrêté du 27 janvier 2010 modifié

Mis à jour le 22 novembre 2013

Partager cet article

